

République Française Département du Loiret Commune de SOUGY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2024

Nombre de membres				
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote		
13	9	13		

Vote

A l'unanimité

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret Le : 08/04/2024

Et . U

Publication ou notification du :

08/04/2024

L'an 2024, le 4 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Sougy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAVID Eric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/03/2024.

<u>Présents</u>: M. DAVID Eric, Maire, Mmes: BOURDEAU Emmanuelle, GAILLARD Eliane, JAMET Audrey, LEGRAND Fabienne, MM: BIGOT Frédéric, GAUTRON Vincent, POURADIER Jean-Baptiste, SEVIN Christophe

<u>Excuses</u>: Mme BONHOMMET Miriane (pouvoir donné à Mme GAILLARD Eliane), M. TOURNOIS Corentin (pouvoir donné à M. DAVID Eric), Mme LABLANCHE ALICE (pouvoir donné à Mme BOURDEAU Emmanuelle), M. DELAHAYE Alain (pouvoir donné à Mme LEGRAND Fabienne)

Absents:

Invités :

A été nommée secrétaire : Mme JAMET Audrey

D_2024_018 - CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL A CHEVILLY

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande d'avis pour le dossier de permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol situé Route de St Lyé lieu-dit Les Maréchaux à CHEVILLY.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

• DONNE un avis favorable au projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol situé à CHEVILLY.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 08/04/2024

> Le Maire, Éric DAVID